

BIBLIOGRAPHIE : CITER UNE RÉFÉRENCE JURIDIQUE

Descriptif : présentation réalisée sous forme de Powerpoint pour présenter les citations juridiques dans une bibliographie

PLAN DE L'ARTICLE

1. Présentation du support
2. Accès au support

1. Présentation du support

Cette présentation sous forme de Powerpoint peut être utilisée dans le cadre de formations à la rédaction de la bibliographie, destinées aux juristes.

Les grands principes pour la rédaction des références bibliographiques y sont présentés ainsi que des modèles de citation juridiques adaptés pour les juristes.

On trouvera également dans ce support des comparatifs de différents styles Zotero qui peuvent être utilisés par les juristes ainsi qu'une liste de bases de données juridiques compatibles Zotero

Pour compléter voir également la fiche pédagogique [Référence bibliographique](#).

2. Accès au support

[Accès au support](#)

Date de création : avril 2019 / Sylviane TOUSSAINT (BIU Cujas)

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).